

Ecole élémentaire Paul Crouzet
Place du Marché
34730 Prades Le Lez
04 67 59 76 65
ce.0341308m@ac-montpellier.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 16 juin 2020

M. DUBOST, Mme ALA VOINE, M GIUDICI, Mme MAKEREEL, Mme RAICHON, Mme MEUNIER, Mme GREGOIRE, Mme CABROL, Mme SINFORT, Mme VIADERE, Mme NAGOT, Mme LABRUYERE, M. LABOUREAU, M. BUQUET, Mme DEVESA (enseignants).

MLALAUZE (Directeur).

M Haller (futur directeur)

Mme BOTTA, Mme CAMPAGNE-PEYRE, Mme BILLET, M JOUSSE, Mme BEN SADOON, Mme LOURDAIS, Mme LAY-SON, Mme BEZIAN-MEYER, Mme HESS, M BELAUD, Mme KHERIF, Mme GAUDY (représentants des parents d'élèves de l'AEP)

M PLANCHON, Mme LEMAIRE, Mme POUROT-REDON Mme VARLEZ, Mme BOHREN, Mme COSSEE (représentants des parents d'élèves de la FCPE)

MLUSSERT, (Maire)

Mme MASSEÏ, directrice générale adjointe des services

Excusés :

Mme BERNON, (enseignante)

Mme PLANES-KETTERER, Mme CAZALS (représentantes de l'AEP)

Mme BESSIERE (Adjointe au Maire, Déléguée aux affaires scolaires)

Secrétaire de séance : Mme BOTTA, Mme CABROL

Ordre du jour :

- Modification des horaires dans le cadre de la mise en place du protocole sanitaire
- Continuité pédagogique
- Dédoublément des classes de CP et de CE1
- Visite du collège pour les CM2
- Effectifs pour 2021
- Travaux et mobilier scolaire

La séance débute à 18h00.

Modification des horaires dans le cadre de la mise en place du protocole sanitaire

Depuis le 14 mai, la mise en place du protocole sanitaire a imposé une modification des horaires et des lieux d'accueil des élèves lors des entrées dans l'école sans qu'il y ait eu besoin d'un arrêté municipal. L'objectif était de limiter les attroupements devant l'école et d'échelonner les arrivées et les départs de l'école. Ces modifications ont été validées par les autorités académiques.

En concertation avec les services municipaux, 10 lieux ont été identifiés et un marquage au sol distant de 1m a été tracé afin de respecter la distanciation physique :

Portail de la cour de l'extension : pour les classes de CP

Portail de Paul Crouzet : pour les classes de Mmes MEUNIER/RAICHON, Mme CABROL et Mme VIADERE

Porte de secours donnant sur le parking de la mairie : pour les classes de Mme LABRUYERE et M DUBOST

Portail donnant sur le passage des Mélias, pour la classe de Mme SINFORT

Portes de secours donnant sur l'allée du parking à l'école : pour les classes de Mmes GREGOIRE, NAGOT et MAKEREEL

Portail de l'annexe : pour la classe de M LABOUREAU

Portes de secours donnant sur le parking de l'annexe : pour les classes de Mme DEVESA et M BUQUET.

Les élèves sont accueillis de manière échelonnée :

CP Mme Alavoine : Accueil entre 8h45 et 8h55, fin de la classe le matin à 11h45. Temps de restauration entre 11h45 et 13h15, Accueil entre 13h15 et 13h25, fin de la classe à 16h15.

CP M Giudici : Accueil entre 8h55 et 9h05, fin de la classe le matin à 11h55. Temps de restauration entre 11h55 et 13h25. Accueil entre 13h25 et 13h35, fin de la classe à 16h25.

CP Mme Bernon : Accueil entre 9h05 et 9h15, fin de la classe le matin à 12h05. Temps de restauration entre 12h05 et 13h35, Accueil entre 13h35 et 13h45, fin de la classe à 16h35.

PAUL CROUZET

CE1 Mme Cabrol : Accueil entre 8h45 et 8h55, fin de la classe le matin à 11h45. Temps de restauration entre 11h45 et 13h15. Accueil entre 13h15 et 13h25. Fin de la classe à 16h15.

CE1 Mmes Meunier/Raichon : Accueil entre 9h05 et 9h15, fin de la classe le matin à 12h05. Temps de restauration entre 12h05 et 13h35, Accueil entre 13h35 et 13h45, fin de la classe à 16h35.

CE1 Mme Grégoire : Accueil donnant sur le parking des Mélias entre 8h45 et 8h55. Fin de la classe le matin à 11h45. Temps de restauration entre 11h45 et 13h15. Accueil entre 13h15 et 13h25 par la même porte, fin de la classe à 16h15.

CE2 Mme Sinfort : Accueil entre 8h50 et 9h00, fin de la classe le matin à 11h50. Temps de restauration entre 11h50 et 13h20, Accueil entre 13h20 et 13h30, fin de la classe à 16h20.

CE2 Mme Makereel : Accueil entre 8h45 et 8h55. Temps de restauration entre 11h45 et 13h15. Accueil entre 13h15 et 13h25, fin de la classe à 16h15.

CM1 Mme Viadère : Accueil entre 8h55 et 9h05, fin de la classe le matin à 11h55. Temps de restauration entre 11h55 et 13h25. Accueil entre 13h25 et 13h35, fin de la classe à 16h25.

CM1 Mme Nagot : Accueil entre 8h55 et 9h05. Temps de restauration entre 11h55 et 13h25. Accueil entre 13h25 et 13h35, fin de la classe à 16h25.

MAIRIE

CE2 M Dubost : Accueil entre 8h55 et 9h05, fin de la classe à 11h55. Temps de restauration entre 11h55 et 13h25. Accueil entre 13h25 et 13h35, fin de la classe à 16h25.

CM1 Mme Labruyère : Accueil entre 8h45 et 8h55, fin de la classe à 11h45. Temps de restauration entre 11h45 et 13h15. Accueil entre 13h15 et 13h25, fin de la classe à 16h15.

ANNEXE

CM2 M Buquet : Accueil entre 8h50 et 9h00, fin de la classe à 11h50. Temps de restauration entre 11h50 et 13h20. Accueil entre 13h20 et 13h30, fin de la classe à 16h20.

CM2 Mme Devésa : Accueil entre 8h50 et 9h00, fin de la classe à 11h50. Temps de restauration entre 11h50 et 13h20. Accueil entre 13h20 et 13h30, fin de la classe à 16h20.

CM2 M Laboureau : Accueil entre 8h50 et 9h00, fin de la classe à 11h50. Temps de restauration entre 11h50 et 13h20. Accueil entre 13h20 et 13h30, fin de la classe à 16h20.

Cette organisation est valable jusqu'aujourd'hui. Le Ministère de l'éducation devrait transmettre un nouveau protocole sanitaire mardi 16 juin au soir aux écoles. A ce jour on ne peut pas dire si les élèves seront accueillis tous 4 jours à partir du 22 juin. Il faudra être réactif.

Continuité pédagogique

Depuis la fermeture de l'école le 12 mars 2020, l'équipe enseignante a mis en place une continuité des apprentissages auprès des élèves sous la forme de plan de travail hebdomadaire utilisant différents supports :

- Classes numériques
- Visio conférences
- Documents papier (soit envoyés par la poste, soit les parents venaient les chercher à l'école soit déposés directement dans les boîtes aux lettres)

Cette continuité pédagogique s'est poursuivie pendant les congés de printemps avec les élèves les plus fragiles sur la base du volontariat des familles. 75 élèves ont été identifiés comme ayant besoin de soutien pendant les vacances. Les enseignants les ont accompagnés de manière

privilegiée pendant les vacances tout en continuant de proposer du travail à l'ensemble des élèves.

L'accueil des élèves dont la profession des parents est essentielle à la gestion de la crise sanitaire a été encadré par l'ensemble des enseignants sur la base du volontariat. Au total, ce sont des groupes de 15 élèves maximum qui ont été accueillis.

Depuis la réouverture des écoles le 14 mai, les élèves sont accueillis par groupe restreint ne dépassant pas 15 sur 2 jours, sauf pour les élèves dont les parents exercent une profession essentielle qui sont accueillis tous les jours. Les fratries ont été accueillies le lundi et le mardi en concertation avec l'école maternelle. La constitution des groupes a permis d'intégrer les élèves lors de la phase 2 du déconfinement. Actuellement, 318 sont accueillis sur la semaine (sur un total de 418) : 175 le lundi et le mardi ; 172 le jeudi et le vendredi. Des familles se sont signalées tardivement et leur enfant a pu être accueilli mais pas obligatoirement dans leur classe d'origine.

Tous les élèves en situation de handicap sont accueillis et bénéficient de l'accompagnement par l'aide humaine.

5 ordinateurs ont pu être prêtés en accord avec le Maire aux familles n'en disposant pas. Pour rappel, 2 enquêtes ont été faites par l'Education Nationale pour identifier les familles en difficulté numérique ; cela concernait 11 familles, suite à quoi il n'y a eu aucun matériel prêté par l'académie et le rectorat.

Sur l'école, une vingtaine d'élèves ont été identifiés en grandes difficultés, et 7-8 pour lesquels l'école n'a pas eu de nouvelles depuis (les parents ne répondant pas). Si ces enfants ne reviennent pas lundi l'Education Nationale a un protocole de communication voir de signalement si pas de retour.

Les élèves de Mme Grégoire ont été accueillis dans les autres classes selon des groupes stables sauf le mardi (Mme Gutierrez assurait la classe ce jour). Les élèves sont accueillis le matin par M. le Directeur qui vérifie avec eux qu'ils ont leur matériel, s'assure que le plan de travail est compris avant de les répartir dans les classes.

Mme Grégoire reprendra ses fonctions à partir du 22 juin en présentiel.

Dédoubllement des classes de CP et de CE1

Lors du CTMEN du 18 décembre 2019, la répartition par académie des emplois de l'enseignement scolaire public prévus en loi de finances pour la rentrée scolaire 2020 a été présentée.

Le ministère indique qu'« à la rentrée de septembre 2020, l'école primaire accueillera 42 520 élèves de moins qu'à la rentrée de septembre 2019. Malgré cette baisse significative d'élèves, 440 emplois (ETP- équivalent temps plein) seront créés dans le premier degré. Cela permettra de disposer des moyens nécessaires pour l'effort consenti à l'école maternelle : instruction obligatoire à 3 ans, limitation des classes de grande section maternelle à 24 élèves sur tous les territoires, et enfin dédoublement anticipé dans certaines académies de classes de grande section maternelle en REP+. »

Cette mesure consiste en un plafonnement de la taille des classes à 24 élèves en grande section, CP et CE 1 sur l'ensemble du territoire. Le calendrier de mise en œuvre devrait être étalé jusqu'à la rentrée 2022.

Il est annoncé que toutes les classes de grande section, de CP et de CE1 hors éducation prioritaire compteront au maximum 24 élèves d'ici la fin du quinquennat.

La limitation des effectifs pour ces niveaux n'est pas accompagnée d'indication de limite pour les autres niveaux.

Sur Paul Crouzet, si cette limitation était mise en œuvre sur les CP et CE1 dès la rentrée 2020-2021 ca pourrait se traduire par :

- 2 classes de CP à 24 ;
- 2 CP/CE1 à 24 (13 ou 14 et 12 ou 11 CE1) ;
- 3 CE1/CE2 à 24 (20 +4) ;
- 3 CE2 à 30 ou 31 ;
- 2 CM1 à 30 et 31 ;
- 1 CM1/CM2 à 30 (21+9) ;
- 2 CM2 à 33 et 34.

M Lussert précise qu'il n'a pas été sollicité à ce sujet reçu sur ce sujet et que par conséquent il n'a pas pu réfléchir à une nouvelle répartition. Il précise que si cela avait été retenu et que cela conduisait à la nécessité de nouveaux locaux, une solution aurait été trouvée.

Visite du collège pour les CM2

En raison du protocole sanitaire et de la réouverture progressive des établissements scolaires, la visite des CM2 au collège n'a pas été possible.

L'organisation de l'accueil des élèves au collège n'a pas permis de liaison avec le collège. Une visite en visio du collège a été envisagée mais ça n'a pas été possible. Cependant, les enseignants de CM2 ont travaillé avec leurs élèves sur une préparation de l'entrée au collège (3 séances).

Les dossiers d'inscription seront transmis par le collège par voie postale.

Un document présentant le profil de chaque élève (les candidats de section bi-langue, les enfants qui souhaiteraient être ensemble ceux qui ne devrait pas être ensemble) a été transmis au secrétariat du collège et aux enseignants pour la constitution des classes de 6^e à la prochaine rentrée. Le 24 juin les enseignants du collège se réunissent pour faire les classes de l'an prochain. Pour les retardataires, envoyer directement le courrier au secrétariat du collège dès que possible.

Le conseil école/collège du 25 mai qui devait traiter cette question a été annulé et pour l'instant n'est pas reporté.

Pour information, l'an prochain les effectifs de 6^{ème} au collège du Pic Saint Loup seraient de 31 élèves dans 5 classes et de 30 élèves dans 2 classes. Les parents attendent un soutien des élus pour demander une ouverture de classe.

M Lussert indique qu'il suivrait une action.

M Lalauze s'étonne que le collège n'annonce que maintenant que les effectifs des 6^e seraient importants alors que les effectifs de CM2 ont été transmis en février à sa demande par les écoles de secteur. De plus, sur les 93 CM2, seuls 72 élèves iront au Pic Saint Loup. De plus, s'agissant d'un collège public, un secteur scolaire est défini. A sa connaissance, il n'existe pas de limitation des effectifs par classe comme en école primaire.

Effectifs pour 2021

9 élèves seront radiés à la rentrée 2020 en dehors des CM2 qui partent au collège.

Seulement 9 inscriptions pour le moment. Cependant, en raison du confinement, certaines familles n'ont peut-être pas encore entamé de démarche.

Il est prévu ce jour 389 élèves à la rentrée.

Total école		Nouveaux inscrits		
CP	69	6		75
CE1	81	1		82
CE2	73	0		73
CM1	82	1		83
CM2	75	1		76
	381	9		389

Les répartitions seraient :

- 3 CP à 25
- 3 CE1 à 27, 27 et 28
- 3 CE2 à 24, 24 et 25
- 3 CM1 à 27, 28 et 28
- 3 CM2 à 25, 25 et 26.

6 maintiens ont été proposés et acceptés par les familles (1 en CP, 3 en CE1, 2 en CM2).

Mme Grégoire fait part de ses inquiétudes concernant les effectifs de CE1 à ce jour. Beaucoup de nouvelles notions sont abordées en CE1 et avec la fin d'année scolaire très perturbée, les élèves de CP n'auront pas pu aborder certaines notions.. La réflexion continuera en fonction des nouvelles inscriptions de l'été.

M Lalauze rappelle que les attendus de fin de niveau ne sont plus d'actualité. De nouvelles instructions devraient être transmises aux enseignants au cours du premier trimestre de l'an prochain.

Les parents demandent des conseils de l'équipe enseignante sur l'accompagnement scolaire qu'ils peuvent apporter à leur enfant pendant les vacances.

Mme Mackereel souligne que cela dépend des familles et des enfants. Elle n'a pas observé de régression dans sa classe.

Mme Dévesa attire l'attention sur le fait de ne pas non plus creuser artificiellement la différence entre les élèves qui ont pu travailler chez eux et les autres. Il n'est pas nécessaire de commencer les programmes de l'an prochain.

Les enseignants du même niveau se sont mis d'accord sur les notions qu'ils traiteraient et celles qui ne pouvaient pas l'être pour qu'elles soient abordées l'an prochain.

Pendant le confinement la FCPE a procédé à une enquête concernant le travail à la maison sur supports numériques pendant le confinement. Sur les 54 réponses, les retours étaient plutôt positifs (mais tout le monde était équipé).

L'équipe enseignante indique qu'elle a suivi globalement les programmes de Mathématiques et de Français en CE2 (ce sont les autres matières qui ont été les variables d'ajustement).

En CE1 c'est plus compliqué notamment sur les notions les plus complexes qui sont abordées au 2ème semestre.

Mme Nagot souligne que beaucoup d'élèves ont gagné en autonomie et, surtout sur l'utilisation des outils numériques.

Mme Alavoine rejoint ces propos et souligne que, globalement, les élèves ont continué de progresser (notamment en écriture). Ceux qui savaient déjà bien lire ont plus progressé que les autres. L'ensemble du programme a été balayé même si les sujets de fin d'année ont pu être survolés.

Mme Devésa note que des écarts, sur les notions les plus complexes abordées en 2ème semestre, peuvent se creuser.

Est ce que l'école Paul Crouzet va participer à des dispositifs spécifiques pendant les vacances ?

M Lalauze indique que le dispositif « vacances apprenantes » peut se dérouler sur 2 périodes : début juillet et fin août sous différentes formes. Il faut définir un projet, cibler des profils élèves, établir un plan de financement et renvoyer le tout au Rectorat

L'Ecole et la Mairie sont en train de réfléchir au dispositif « vacances apprenantes » un dispositif où les enfants seraient en classe le matin (comme lors des stages de réussite des années précédentes) et des activités ludiques (scientifiques, culturelles, sportives) l'après-midi. Mais reste la question du financement.

Les enseignants ont été globalement impressionnés par l'investissement des familles.

Les représentants de parents remercient les enseignants pour leurs supports et adaptabilité.

M Jousse fait remarquer que le travail à imprimer par les familles a pu en mettre certaines en difficulté car tout le monde n'est pas équipé obligatoirement et le coût des cartouches d'encre a pu être un frein.

Le conseil : lire, lire, lire !

Les parents demandent si les « classes numériques » seront encore accessibles cet été ?

Les enseignants indiquent que cela dépend des outils utilisés par chaque classe (attention beaucoup s'arrêteront fin juin). Les enseignants parlent d'autres outils comme LALILO qui propose beaucoup de ressources intéressantes.

Les enseignants sont prêts à conseiller des familles sur des outils pour plus de support pendant les vacances si nécessaire.

Les parents d'élèves demandent si toutes les familles devront remettre leurs enfants à partir de lundi.

Il est rappelé que c'est la loi, les enfants inscrits à l'école doivent être à l'école.

Les parents d'élèves demandent est-ce que comme les années précédentes l'école va demander si des élèves veulent être dans la même classe ?

Le Directeur indique qu'a priori l'école va essayer de garder des groupes fixes sauf si mauvaise dynamique, et si un remaniement est envisagé ils essayeront de garder au moins des duos d'amis dans la même classe.

Les parents demandent quand la restauration scolaire va-t-elle redémarrer ?

Le Maire indique que les réfectoires ne peuvent héberger qu'1/3 des effectifs normaux avec la distance d'un mètre entre enfants. Tous les enfants ne pourront pas bénéficier d'une prise de repas dans le réfectoire. Une organisation avec un groupe en alternance en repas froid fourni par la restauration est possible. Les informations seront envoyées par mail.

La FCPE demande si les parents pourraient être notifiés quand une nouvelle information est disponible sur le portail famille.

Mme Masséi prend note et vérifiera s'il est possible d'envoyer une notification lorsqu'une nouvelle information est mise sur le portail familles.

Travaux et mobilier scolaire

Le mobilier scolaire de 2 classes de CP sera changé pour la rentrée.

La peinture de la classe de Mme Devésa sera refaite pour sa dernière année.

Il ne restera plus qu'une classe de CP dont le mobilier devra être changé.